

Communiqué de Presse

Suite à la conférence de presse du mercredi 1^{er} juillet 2020 EMPLOIS FRANCS

Le dispositif des emplois francs a été présenté par **Florence Barral Boutet de la DIRECCTE et Philippe Blachère de Pôle emploi** :

L'emploi franc est une mesure d'aide à l'embauche financée et pilotée par l'Etat avec pour objectif de lutter contre le chômage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en favorisant l'emploi durable.

Toutes les entreprises et associations (hors particuliers employeurs, EPA et EPIC) qui embauchent un demandeur d'emploi résidant dans un quartier prioritaire peuvent bénéficier d'une aide qui peut aller jusqu'à 15 000 euros sur 3 ans pour une embauche à temps plein en CDI ou 5000 euros sur 2 ans pour un CDD >6 mois.

Depuis sa mise en œuvre dans le Gard début janvier 2020, une soixantaine d'emplois francs ont été signés. Ce chiffre rapporté à celui de 300 demandeurs d'emplois résidant en quartiers prioritaires du Gard embauchés par des entreprises gardoises entre décembre 2019 et février 2020 est peu élevé, d'autant que le bénéfice de l'aide peut être encore versé pour les contrats conclus depuis mi-décembre. Le poids important de demandeurs d'emploi résidant en quartier prioritaire (16%) dans le Gard ouvre des perspectives financières intéressantes pour les employeurs qui les recrutent.

La demande d'aide est simple à effectuer :

- un site unique pour télécharger le formulaire de demande : www.travail-emploi.gouv.fr/emplois-francs
- une adresse postale unique pour transmission du dossier à Pôle emploi

Lors de la conférence de presse, trois employeurs présents avec leur salariée en emploi franc ont pu apporter leur témoignage :

De façon unanime, les entreprises ont témoigné que le choix du recrutement d'un candidat se porte avant tout sur ses compétences.

-Le cabinet comptable **Agence Audit Expertise** a pu témoigner du fait que la mesure qui lui a été présentée par Pôle emploi lui a permis d'arbitrer en faveur d'un demandeur d'emploi résidant d'un quartier dans l'ensemble des profils qui présentaient un même niveau de compétences attendues.

-L'association **AMAOS** a souligné que c'est l'aide financière qui a emporté la décision d'embaucher pour accroître l'activité de proximité et d'animation au sein des quartiers. Le responsable a aussi souligné le caractère simple du circuit de demande d'aide.

-L'entreprise **Phytocontrol** a évoqué à la fois de son besoin d'embauches pour accompagner son plan de croissance et de son souhait d'intégrer en son sein des nouveaux salariés reflétant la diversité de la population nîmoise, dans le cadre de sa responsabilité sociale.

Chacun des exemples montre la diversité du recours à cette mesure :

A compétence égale, l'embauche de personnes issues des quartiers prioritaires de la ville est privilégiée soit pour des raisons financières, soit pour affirmer une responsabilité sociétale.

Les conseillers de Pôle emploi et les missions locales sont tous en capacité de renseigner employeurs et demandeurs d'emploi sur la mesure.

Florence BARRAL-BOUTET
Directrice Régionale Adjointe – Responsable de l'UD du Gard
DIRECCTE Occitanie

Philippe BLACHERE
Directeur territorial
Pôle emploi Gard/Lozère